Marieville

OFFRE D'EMPLOI

AVIS DE RECHERCHE

CONSEILLER(-ÈRE) AUX COMMUNICATIONS

POSTE PERMANENT À TEMPS PLEIN

VOTRE MISSION

Avec l'équipe de la Direction générale, vous participerez à la mise en œuvre des stratégies de communication établies par le service afin de participer au rayonnement de la Ville.

Vous devrez faire preuve de créativité et d'un esprit d'analyse aiguisé afin de contribuer à l'atteinte des objectifs stratégiques de la Ville.

VOS DÉFIS

- Contribuer à la rédaction et à l'infographie des éléments de communications pour les publics externes et internes, en plus d'offrir un soutien aux différents services dans la préparation de leurs publications et la promotion de leurs activités.
- Créer des contenus pour le site Web et la page Facebook de la Ville en lien avec les services et les activités de la Ville et des partenaires du milieu.
- Effectuer une veille médiatique afin de soulever les enjeux potentiels à la responsable des communications.
- Veiller au suivi de certaines demandes en provenance du Bureau d'accueil citoyen.
- Collaborer avec les fournisseurs externes en s'assurant de la qualité de leurs services.

PROFIL RECHERCHÉ

- Être titulaire d'un baccalauréat en communication ou toute autre formation jugée équivalente.
- Détenir un minimum de deux (2) à trois (3) années d'expérience pertinente, dans le milieu municipal serait un atout.
- Détenir de l'expérience en infographie.
- Maîtriser les logiciels de la suite Adobe Creative (InDesign, Photoshop, Illustrator, etc.) ainsi que de la suite Microsoft 365.
- Avoir une maîtrise supérieure de la langue française parlée et écrite, particulièrement en rédaction.
- Polyvalence et sens de l'initiative.
- Être orienté vers le travail d'équipe, la satisfaction de la clientèle et la qualité du travail.
- Jugement, autonomie, discrétion et sens de l'initiative.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Type de poste
Poste cadre à temps plein
34 h/semaine

Salaire annuel
Entre **72 665 $** et **84 239 $**, établi en fonction de l'expérience pertinente acquise

Autres avantages

- En congé tous les vendredis après-midi
- Régime de retraite dont les cotisations de la Ville s'élèvent à **9,5 %**
- Assurances collectives payées à **50 %** par l'employeur (soins médicaux, soins dentaires, soins oculaires)

Entrée en poste
Février 2024

Vous avez de l'énergie à revendre et la volonté de relever des défis?

Faites-nous parvenir votre candidature **avant le 14 janvier 2024**
rh@ville.marieville.qc.ca

Seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.